



Le code de la route dès la maternelle

QUARTIER SAINT-PIERRE

Grâce au comité de quartier Saint Pierre d'Amiens, le code de la route n'a plus de secret pour les élèves de maternelle.

Depuis 2010, les élèves des trois écoles maternelles publiques du quartier Saint-Pierre s'initient à la sécurité routière par l'apprentissage du vélo. Une action imaginée par le comité de quartier et l'association Robin des routes, en accord avec l'inspection académique. « L'apprentissage du vélo à l'école permet d'éduquer à la sécurité routière tant les enfants que les parents », explique Didier Soyer, président du comité de quartier. Ces ateliers, d'une durée de six semaines par école, sont encadrés par les membres de Vélo service. « En amont, les enseignants travaillent avec les enfants sur la sécurité routière grâce à des films d'animation de 2 minutes 30 intitulés Max dans la rue. Des apprentissages renforcés par l'intervention de Madame Vélo, alias Laetitia Petit, de la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) de la Somme qui, à travers son jeu de loto, permet aux enfants de s'approprier les panneaux de signalisation », poursuit le prési-

dent. Partenaire de l'action, la ville d'Amiens a, notamment, pris en charge le tracé de six circuits routiers dans les cours des écoles. « De plus, grâce aux subventions allouées par la préfecture de la Somme, nous avons pu acheter 41 vélos, 41 casques, et 300 gilets de sécurité ont été financés par nos propres deniers. Chaque enfant peut bien évidemment venir avec son propre vélo et les gilets sont aussi utilisés pour les déplacements extérieurs à l'école », précise Didier Soyer. Pour les années à venir, les projets ne manquent pas, à commencer par la réalisation de garages à vélos afin que les jeunes puissent se rendre à deux roues à l'école. Un pas de plus vers l'écocitoyenneté !

■ Stéphanie Bescond

i INFORMATION

En savoir plus :

www.comitequartiersaintpierrea-miens.fr et www.robindesroutes.fr

